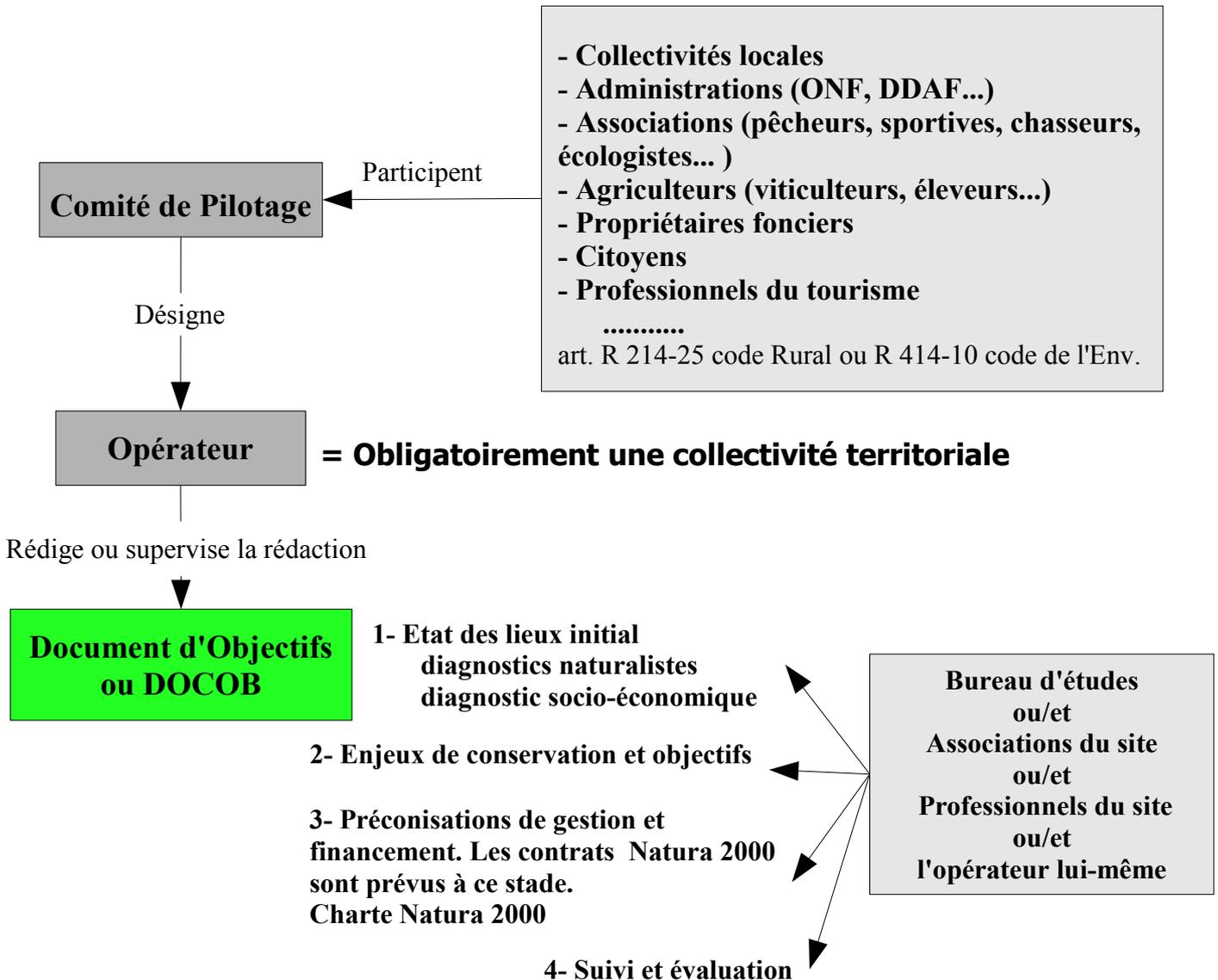


# NATURA 2000

## GESTION D'UN SITE

La gestion d'un site désigné est conduite par le document d'objectifs élaboré par un comité de pilotage.



## PRECISIONS

L'état des lieux est important 1- pour vérifier la présence des habitats, de la faune et de la flore à l'origine du site; 2- pour caractériser toutes les activités présentes sur le site.  
Les enjeux de conservation concernent les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site  
La rédaction du DOCOB et les études nécessaires sont subventionnées à 80% par l'Etat.  
Les actions pour préserver les habitats sont prises en charge par les contrats Natura 2000.  
L'animateur du site, qui supervise la gestion du site après le DOCOB, est aussi subventionné à 80%.  
Les 20% manquants pour la rédaction du DOCOB ou l'animateur sont apportés par l'opérateur du site ou d'autres aides